

QUEL TERME CHOISIR POUR DÉCRIRE LES MÉDICAMENTS UTILISÉS DANS LE TRAITEMENT DES TROUBLES ÉPILEPTIQUES ?



À l'instar de la ligue internationale contre l'épilepsie (ILAE), la ligue française contre l'épilepsie (LFCE) souhaiterait **lancer une réflexion sur le terme à utiliser pour décrire les médicaments donnés dans le traitement de l'épilepsie.**

L'ILAE propose d'utiliser désormais le terme de « **antiseizure medication** » (médicament anti-crise) en lieu et place du terme de « **antiepileptic drug** » (médicament anti-épileptique). En effet, le terme « antiepileptic » est considéré comme inexact puisque les médicaments actuellement utilisés sont des traitements symptomatiques, c'est-à-dire qu'ils évitent les crises, avec un effet non établi sur la maladie sous-jacente, l'épilepsie.

La traduction littérale en français serait donc « **médicaments anti-crise** ». Cependant, en français, le mot « crise » évoque beaucoup d'autres choses qu'une crise d'épilepsie (crise de migraine, crise d'angoisse, crise de panique, crise d'asthme, crise d'appendicite, crise économique...) contrairement au terme « seizure » en anglais, et semble donc insuffisamment précis. Le terme « **médicament anti-crise d'épilepsie** » serait plus adéquat. Il paraît donc légitime d'avoir une réflexion sur le meilleur terme à utiliser en français pour désigner ces médicaments.

La LFCE propose donc **le sondage suivant à destination de toutes les personnes concernées par l'épilepsie** (patients et entourage) et des professionnels de santé impliqués dans ce domaine.

Dans le sondage (disponible en scannant le QR code), cochez le terme qui a votre préférence (ou indiquer un terme alternatif)

- Médicament anti-épileptique
- Médicament anti-crise d'épilepsie
- Autres ...

